



Strasbourg, le 18 juillet 2018

Le Chargé de mission
à
Mmes et MM. les étudiants(e)s européen(ne)s
et étranger(e)s en séjour d'études à Strasbourg

Jean Sibilia
Doyen

Réf. : Chargé de mission GV/AK/N° 2018-5001
Objet : Accueil des étudiants(e)s ECTS, ERASMUS+ et TEMPUS (2018-2019)

Gilbert Vicente
Chargé de mission
Auprès du Doyen

-Conférence des Doyens
-Ministères et CNG
-DFMS/DFMSA
-Relations Internationales
-SIDES / ECNi

Affaire suivie par
Agnieszka KOPCZYNSKA
Tél. : (33) 03 68 85 34 96
gilbert.vicente@unistra.fr
kopczyńska@unistra.fr

Localisation :
Bâtiment 2 (administration)
Rez-de-chaussée
Hall du décanat - Porte R11

Faculté de médecine
Secrétariat Général
4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande de séjour d'études à Strasbourg, j'ai l'honneur de vous confirmer **l'acceptation de votre candidature** pour l'année universitaire 2018-2019.

1 - Rentrée universitaire

Les enseignements du **premier semestre** débuteront le **lundi 1^{er} octobre 2018** pour le DFGSM3 (soit la 3^{ème} année) et les DFASM1 et DFASM2, soit la 4^{ème} et la 5^{ème} année. L'inscription en 6^{ème} année (DFASM3) n'est pas autorisée.

Les enseignements du **second semestre** débuteront le **vendredi 1^{er} février 2019** pour toutes les années d'études.

2 - Accueil à la Faculté de Médecine de Strasbourg

Afin de faciliter votre séjour à la Faculté de Médecine de Strasbourg, nous organiserons une **réunion des étudiants**, le **vendredi 28 SEPTEMBRE 2018, à 10h00**, dans la Salle du Conseil de la Faculté (rez-de-chaussée du 4, rue Kirschleger, porte N° 18 du couloir de la Scolarité).

Une deuxième réunion aura lieu le **jeudi 31 JANVIER 2019, à 10h00**, pour tous les étudiants, en séjour d'études à Strasbourg durant le second semestre.

Les étudiants de l'Amicale de Médecine vous invitent à participer à la **soirée d'accueil** qu'ils organiseront à votre attention, début octobre à la Cafétéria de l'Amicale de Médecine (Hôpital Civil). La date et l'horaire exacts vous seront communiqués plus tard.

3 - Formalités d'inscription

a) Vous devrez nous remettre lors de votre **inscription** qui interviendra dès votre arrivée en septembre/ou en février :

- votre **carte d'immatriculation dans votre Faculté d'origine** pour l'année **2018-2019** ;
- un **certificat d'inscription mentionnant votre année d'étude en 2018-2019** ;
- le **formulaire E128 ou la carte européenne d'assurance maladie** que vous établira votre organisme de sécurité sociale,
- les certificats de **vaccinations contre l'hépatite B**, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, qui sont obligatoires, en France, pour les études médicales : ces vaccinations sont à votre charge financière ;
- **3 photographies** d'identité récentes. (2 pour la faculté et 1 pour l'hôpital)
- une copie de votre **pièce d'identité** (passeport ou carte d'identité)
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (en France).



- b) Vous devrez me retourner, **par message électronique, avant le 10 septembre 2018** votre projet d'études en complétant les cases figurant dans la fiche 1 ou la fiche 2 ci-jointe, selon leur souhait : « *Organisation des enseignements* » et « *Stages hospitaliers* » (nous retourner **une seule fiche**).

Les étudiant(e)s accompliront leur formation à Strasbourg :

- soit en commençant par 2 mois d'enseignement (en octobre-novembre 2018), suivis par 2 mois de stage à plein temps (décembre 2018 – janvier 2019) : remplir la **FICHE 1** ci-jointe
- soit en commençant par 2 mois de stage (en octobre-novembre 2018), suivi par 2 mois d'enseignement (décembre-janvier) : remplir la **FICHE 2** ci-jointe.

Les stages débutent le **1^{er} jour** du mois à **8h00**; les LU 01^{er} octobre, VE 02 novembre, LU 03 décembre, ME 02 janvier, VE 01 février, VE 01 mars, LU 01 avril, et JE 2 mai.

4 - Logement

- a) Nos capacités d'hébergement seront encore limitées en 2018-2019. En fait, nous ne pourrions accorder que 25 chambres en cité universitaire (de 189,94 à 286,88 Euros) pour les étudiants qui effectueront à Strasbourg un séjour **d'une année universitaire, du 1^{er} octobre 2018 au 30 juin 2019**.
- b) Les étudiants qui accompliront un **séjour plus court**, limité au **premier** ou au **second semestre, devront trouver un logement** par leurs propres moyens. La Faculté ne pourra en effet effectuer ces recherches à leur place. Cependant pour vous aider vous trouverez ci-joint quelques **adresses de foyers** acceptant les étudiants que vous devrez contacter le plus tôt possible.

Le logement à Strasbourg est particulièrement difficile en raison d'une très forte demande. Aussi, vous conseillerais-je de vous en préoccuper très rapidement et ne pas attendre votre arrivée en septembre, car cela pourrait être trop tardif.

Bien entendu, vous pourrez chercher un **logement en privé**.

5 - Préparation linguistique :

Vous trouverez ci-joint les informations concernant la **préparation linguistique en français** que nous vous recommandons **de suivre** au minimum **durant les deux premiers mois** de votre séjour. Vous aurez ainsi moins de difficultés à suivre les enseignements théoriques et surtout les stages hospitaliers. Cette formation est **gratuite** pour les étudiant(e)s en séjour d'études à Strasbourg.

Pour toutes sortes de difficultés, n'hésitez pas à me contacter directement à mon bureau, par téléphone (00 33) 03 68 85 34 96 ou par courriel :

gilbert.vicente@unistra.fr

Avec ma collègue, Madame Agnieszka KOPCZYNSKA, nous restons à votre entière disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Gilbert VICENTE
ECTS Institutional Coordinator